# De l'autre côté du miroir de l'imagination : Imagination et imagerie mentale

Par MARGHERITA ARCANGELI Humboldt-Universität zu Berlin

Résumé L'imagination est un sujet très débattu au sein de la philosophie contemporaine. Une question spécifique concerne le périmètre de l'imagination et s'attache à étudier quels phénomènes mentaux nous pouvons légitimement considérer comme imaginatifs. Selon une idée répandue, l'imagerie mentale est une figure de l'imagination qui présente des similarités avec la perception — ce qui a été appelé « imagination sensorielle ». Dans cette contribution, nous remettons en cause cette idée, plus tenue pour acquise qu'analysée. À travers une discussion des thèses défendues par Alan White, l'un des rares auteurs qui soutiennent que l'imagerie mentale n'est pas imaginative, nous montrerons qu'il convient de distinguer deux sens de la notion de l'« imagerie mentale ». Si selon un premier sens, l'imagerie mentale peut être assimilée à l'imagination sensorielle, il faut faire remarquer que selon le second sens, l'imagerie mentale ne constitue pas un phénomène spécifiquement imaginatif. Nous montrerons en outre comment le fait de négliger la distinction entre les deux sens embrouille les discussions sur l'imagination, quand l'imagerie mentale est invoquée. Notre hypothèse est que cette distinction est la clé d'une meilleure compréhension du domaine de l'imagination.

## Introduction

L'imagination a depuis toujours été à l'ordre du jour de l'agenda philosophique. Une problématique encore fort débattue est celle de savoir comment définir le périmètre de l'imagination. Les philosophes ont par exemple des positions assez contrastées vis-à-vis de certains phénomènes mentaux, comme la supposition ou l'acte de concevoir. Des auteurs soutiennent l'idée, rejetée par d'autres, selon laquelle ces phénomènes font partie du domaine de l'imagination<sup>1</sup>. Par contre, la plupart des auteurs s'accordent à dire qu'il y a un phénomène mental qu'il est légitime de considérer comme imaginatif, à savoir une figure de l'imagination très similaire sous différents aspects à la perception, appelée « imagination sensorielle » ou « imagination perceptuelle ».

L'imagination sensorielle a été souvent décrite à l'aide de la notion d'« imagerie mentale » : imaginer sensoriellement ne serait rien d'autre qu'invoquer l'imagerie mentale. Nous retrouvons cette idée chez des auteurs qui défendent des thèses assez différentes sur l'imagination. Gregory Currie et Ian Ravenscroft, par exemple, écrivent que : « Nous avons dit que l'imagerie mentale est une espèce d'imagination (...). À cet égard, nous sommes d'accord avec la tradition d'Aristote, Hume et Kant, qui a autant placé l'accent sur l'imagerie »². Pour faire référence à cette espèce d'imagination, ils parlent d'imagination perceptuelle et parfois aussi d'états d'imagination sensoriels. Le passage suivant de Mike Martin décrit parfaitement la même position : « Par imaginer sensoriellement j'ai à l'esprit ces épisodes distinctifs d'imaginer ou d'imager qui correspondent à notre utilisation des différents sens : nous parlons ainsi de visualiser par correspondance avec voir, ou d'écouter dans la tête en parallèle à l'audition, etc. »³.

Nous soutenons qu'il ne faudrait pas tenir pour acquis que l'imagination sensorielle et l'imagerie mentale sont équivalentes, comme la littérature tend à le faire. Notre hypothèse est que l'imagerie mentale ne se limite pas à l'imagination sensorielle, c'est-à-dire à une espèce d'imagination. Il s'agit seulement de l'un des sens d'« imagerie mentale ». Un second sens peut être mis en avant, d'après lequel l'imagerie mentale ne serait pas un phénomène spécifiquement imaginatif. Dans cette contribution nous allons faire émerger cet autre sens et montrer comment le fait de ne pas reconnaître la distinction entre les deux sens rend obscures les discussions sur l'imagination.

Tout d'abord nous allons mieux définir l'imagination et ses formes à l'aide d'une approche qui reçoit un certain consensus parmi les philosophes de l'esprit contemporains et qui voit dans l'imagination une capacité *recréative*, c'est-à-dire la capacité de simuler ou en quelque sorte d'imiter d'autres états mentaux. De cette manière, le premier sens d'imagerie mentale,

109

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir, par exemple, Arcangeli 2014; Balcerak Jackson 2016; Kind 2016.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Currie & Ravenscroft 2002, p. 24.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Martin 2002, p. 403.

le sens d'après lequel celle-ci coïncide avec l'imagination sensorielle, deviendra plus clair.

Ensuite, nous nous tournerons vers certains aspects de l'analyse de l'imagination fournie par Alan White. Ce philosophe est l'un des rares auteurs à traiter explicitement du rapport entre imagination et imagerie mentale et à soutenir que cette dernière n'est pas une espèce d'imagination. White présente des exemples dans le but de montrer que l'imagerie mentale n'est ni nécessaire ni suffisante pour l'imagination. En s'attardant sur ces deux hypothèses soutenues par White, les deux sens d'imagerie mentale émergeront. Nous montrerons que la faiblesse des arguments de White réside précisément dans la confusion entre ces deux sens.

Les exemples traités par White nous amèneront à considérer de plus près une hypothèse très répandue dans la littérature, à savoir l'idée selon laquelle la même imagerie mentale peut servir à des buts imaginatifs différents. Cette hypothèse a été donnée pour acquise et pourtant elle mériterait d'être analysée plus en détail. À l'aide des deux sens d'imagerie mentale détaillés auparavant, nous montrerons qu'il est contestable que les philosophes, quand ils parlent de cette hypothèse, soient vraiment en train de faire référence au même phénomène. Ils ne semblent pas toujours employer le terme « imagerie mentale » dans le même sens, alors que les deux sens renvoient à des problématiques différentes. Il est très important de reconnaître que l'imagerie mentale n'est pas, au moins dans l'un de ses sens, la même chose que l'imagination sensorielle. Tout concourt à voir dans la distinction entre les différents sens d'imagerie mentale une clé indispensable pour mieux comprendre le domaine de l'imagination.

### 1. L'imagination re-créative

L'imagination est un thème récurrent dans la tradition philosophique. Plus invoquée que véritablement étudiée pour elle-même, l'imagination a été tantôt dénigrée, au motif qu'elle nous induirait en erreur (par exemple, dans la pensée de Pascal), tantôt louée comme une capacité positive qui doit être stimulée et développée dans l'éducation (par exemple, dans la pensée de Mach)<sup>1</sup>.

Les dernières décennies ont connu un développement considérable des débats sur l'imagination. La philosophie de Husserl est à l'origine d'une

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Pascal 1669/1670 et Mach 1905.

tradition philosophique¹ qui a abouti, au cours du XXe siècle jusqu'à nos jours, à l'introduction de l'idée d'imagination *re-créative*. D'après cette hypothèse, l'imagination serait la capacité de *re-créer* (modifier, simuler) des états mentaux non imaginatifs, tels que la perception et la croyance. Cette hypothèse, sous des formes certes assez diverses, a été explorée non seulement par la phénoménologie² mais aussi par la philosophie analytique³. Plus récemment, les sciences cognitives ont apporté à cet égard des contributions importantes⁴.

Qu'entend-on au juste par « re-création » ? En d'autres termes, quelle est la nature de la relation entre l'imagination et les états mentaux non imaginatifs ? La dimension mentale ou cognitive est typiquement estimée comme étant la plus appropriée pour interpréter cette relation. L'imagination se présente comme une activité complexe qui re-crée des états mentaux non imaginatifs, en produisant des états mentaux similaires, d'un point de vue phénoménologique ou fonctionnel, aux « contreparties » non imaginatives re-crées. Quand l'imagination simule la perception (c'est-à-dire, quand l'imagination sensorielle est en jeu), une similarité au niveau psychologique est postulée entre le sujet qui imagine sensoriellement et celui qui perçoit véritablement. Si, par exemple, Thérèse imagine voir un bouleau, son état mental génère un effet très similaire à celui suscité par la perception visuelle d'un bouleau, en dépit d'une différence phénoménologique, qui généralement distingue un état d'imagination sensorielle d'un état de perception avec le même contenu<sup>5</sup>.

Plusieurs auteurs ont souligné que les états d'imagination sensorielle peuvent aussi jouer des rôles similaires aux états de perception dans notre économie mentale, bien qu'ils présentent par ailleurs des caractéristiques fonctionnelles propres. Thérèse peut toujours imaginer sensoriellement un bouleau dans le jardin, même s'il n'y en a aucun; mais elle peut difficile-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Husserl 1901 et Meinong 1902.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir par exemple, Casey 1976 et Dorsch 2011.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir Mulligan 1999.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Nichols & Stich 2000 ; Currie & Ravenscroft 2002 ; Goldman 2006 ; Weinberg & Meskin 2006 ; Dokic 2008 ; Arcangeli 2014, 2015a et b.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Certains soutiennent que cette similarité concerne même les soubassements psychologiques, voire neuronaux. Par exemple, l'imagination visuelle peut être décrite comme impliquant des ressources neurales (notamment dans le cortex visuel) également exploitées par la perception visuelle (voir Currie & Ravenscroft 2002 et Goldman 2006). Néanmoins, ce niveau de similarité n'est pas disponible, au moins à l'heure actuelle, pour d'autres figures de l'imagination et leurs contreparties – par exemple, l'imagination cognitive et la croyance (voir Arcangeli 2013).

ment en percevoir un — sauf si elle est en train d'avoir une hallucination ou de confondre un autre arbre avec un bouleau.

Hormis l'imagination sensorielle, d'autres figures de l'imagination existeraient. La question principale au sein du débat philosophique contemporain concerne la portée de la thèse selon laquelle les états de l'imagination re-créent des états non imaginatifs<sup>1</sup>. Selon l'hypothèse forte, l'imagination est capable de re-créer tous les états mentaux non imaginatifs. Néanmoins, les philosophes ont principalement porté leur attention sur l'imagination sensorielle et une autre figure de l'imagination, à savoir l'imagination cognitive (qui re-crée la croyance).

De même que l'imagination sensorielle, l'imagination cognitive préserverait et re-créerait certaines caractéristiques de sa « contrepartie » non imaginative. Nos interactions avec la fiction illustreraient, par exemple, la similarité inférentielle entre l'imagination cognitive et la croyance<sup>2</sup>. Quand un sujet imagine qu'il pleut, son état imaginatif peut être relié à d'autres états imaginatifs ou se mêler à des croyances un peu comme le ferait la croyance qu'il pleut. Quand nous composons une trame narrative ou complétons une histoire fictionnelle, nous exploitons apparemment ce trait de l'imagination cognitive.

Bien que similaire à la croyance, l'imagination cognitive s'en distingue par des caractéristiques propres<sup>3</sup>. Thérèse peut imaginer cognitivement qu'il y a des bouleaux dans le jardin, même si elle sait que ce n'est pas vrai. De plus, son état imaginatif ne rentre pas en conflit avec sa croyance qu'il n'y a que des hêtres dans le jardin. Par contre, elle ne peut pas délibérément former la croyance qu'il y a des bouleaux dans le jardin. D'une part, pour croire, nous avons besoin de sources d'information fiables et de raisons. D'autre part, nos croyances sont soumises à un idéal de cohérence.

Un autre pas vers la compréhension de l'hétérogénéité de l'imagination, c'est-à-dire de ce qui différencie les figures de l'imagination et consti-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comme Kevin Mulligan (1999) le rappelle, nous retrouvons cette thèse chez Meinong, qui écrivait que les exercices de l'imagination constituent la moitié des manifestations de la vie mentale (Meinong 1902, p. 286). Plus récemment cette thèse semble avoir été endossée par Alvin Goldman (2006). Néanmoins, des doutes ont été soulevés quant à la possibilité de re-créer grâce à l'imagination les désirs (voir Funkhouser & Spaulding 2009 et Kind 2011; pour une défense de l'imagination désidérative, voir Currie & Ravenscroft 2002; Doggett & Egan 2007) et les émotions (voir Currie & Ravenscroft 2002; par contre Goldman 2006 reste ouvert quant à l'existence de l'imagination émotionnelle).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Currie & Ravenscroft 2002; Weinberg & Meskin 2006.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir Arcangeli 2014.

tue le lien étroit entre celles-ci et leurs contreparties, est de soutenir qu'il faudrait définir ces différentes figures en fonction de leurs manières de représenter et non pas en fonction de ce qu'elles représentent — c'est-à-dire au niveau de l'*attitude*, plutôt qu'au niveau du *contenu*.

La distinction entre attitude ou mode<sup>1</sup> et contenu est très importante pour les philosophes de l'esprit. Différentes attitudes peuvent être énumérées (par exemple, la croyance, la perception, le désir, les émotions ou la mémoire), ainsi que différentes typologies de contenu (par exemple, propositionnel/non-propositionnel, conceptuel/non-conceptuel). Différentes attitudes peuvent partager le même contenu et porter sur le même objet ou état de choses (par exemple, Ève croit que la quiche est cuite, Marie voit que la quiche est cuite). D'un mot, nous pouvons dire que l'attitude et le contenu sont deux aspects d'un état mental, mais qui y contribuent différemment. Si l'attitude renvoie à la question de savoir comment un état mental représente, le contenu est ce que l'état mental représente.

L'idée que les similarités entre, d'une part, imagination sensorielle et perception et, d'autre part, imagination cognitive et croyance sont à expliquer avant tout au niveau de l'attitude, est clairement endossée par Currie et Ravenscroft, deux parmi les plus célèbres théoriciens de l'imagination comme capacité re-créative. Les deux auteurs soutiennent que percevoir ne fait pas partie du contenu des états de l'imagination sensorielle, pas plus que croire ne fait partie du contenu des états de l'imagination cognitive. Quand Thérèse imagine visuellement un bouleau, cela ne veut pas dire qu'elle imagine voir un bouleau, mais qu'elle imagine voir un bouleau, « où "imaginer voir [imagining seeing]" désigne un opérateur intensionnel, et "voir [seeing]" modifie "imaginer [imagining]" »<sup>2</sup>. D'après Currie et Ravenscroft, quand nous imaginons sensoriellement un certain contenu, nous imaginons ce contenu sous une manière similaire à la perception. Ils suggèrent qu'il pourrait en aller de même pour l'imagination cognitive. Quand Thérèse imagine cognitivement qu'il y a un bouleau, elle n'est pas en train d'imaginer

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Très souvent dans la littérature, alors qu'« attitude » fait référence à des états mentaux dont le contenu est propositionnel, « mode » est utilisé pour décrire les états mentaux dont le contenu est non propositionnel. Dans le contexte présent nous utilisons « attitude » et « mode » comme des synonymes, sans prendre position sur la question du contenu propositionnel de l'imagination. Dans ce sens neutre, nous allons utiliser l'adjectif « attitudinal », que nous préférons à « modal » pour éviter les confusions possibles avec les modalités logiques. <sup>2</sup> Currie & Ravenscroft 2002, p. 27.

croire qu'il y a un bouleau, mais elle imagine croire qu'il y a un bouleau – elle imagine, sous une manière similaire à la croyance, qu'il y a un bouleau<sup>1</sup>.

Le rapport entre les différentes figures de l'imagination reste à clarifier. On peut se demander si le fait que l'imagination sensorielle et l'imagination cognitive sont des attitudes qui imitent des attitudes de nature différente (respectivement, la perception et la croyance) nous pousse à les considérer comme ayant aussi une nature différente l'une de l'autre. D'après cette thèse, les différentes figures de l'imagination n'appartiennent pas à la même espèce d'état mental ou ne sont pas les produits d'une faculté unique, à savoir l'imagination. Néanmoins, ce n'est pas la seule thèse défendable. Nous avons montré ailleurs qu'une autre thèse est possible<sup>2</sup>. L'unité de l'imagination paraît difficile à justifier à cause de l'hétérogénéité des états imaginatifs, qui semble irréductible. Toutefois, cette irréductibilité est critiquable. Il est possible de montrer qu'il y a, d'une part, des caractéristiques communes à tous les états imaginatifs et, d'autre part, des caractéristiques propres aux contreparties que les états imaginatifs ne re-créent pas. Cela suffit à maintenir que les états de l'imagination forment un ensemble ontologiquement cohérent et ne reproduisent pas les différences de nature de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cela n'empêche pas qu'il y ait aussi une similarité au niveau du contenu. Currie et Ravenscroft, par exemple, soutiennent que l'imagination sensorielle et la perception ont un contenu similaire, qui est distinct du contenu présenté par l'imagination cognitive et la croyance. Ce qu'ils rejettent est une approche de l'imagination en termes de contenu, d'après laquelle les différentes formes de l'imagination sont définies par ce qu'elles représentent, et non pas en fonction de leurs manières de représenter. Une variante de cette approche, qui explique les similarités entretenues entre états de l'imagination et leurs contreparties précisément à l'aide du fait que leurs contenus impliquent des états de leurs contreparties, a été défendue par Mike Martin (2002), Fabian Dorsch (2011) et, selon certains, Christopher Peacocke (1985; dans Dokic & Arcangeli 2015b nous offrons une interprétation attitudinale des thèses de Peacocke) et attaquée par plusieurs auteurs (voir, Noordhof 2002; Currie & Ravenscroft 2002 et Gregory 2010). Récemment Peter Langland-Hassan (2015) a proposé une nouvelle variante d'après laquelle n'importe quel état mental avec une certaine typologie de contenu ferait partie de l'imagination sensorielle. Malheureusement nous ne pouvons pas nous attarder ici sur une analyse de cette approche. Il suffit de souligner que, pace Langland-Hassan, elle ne peut pas être mise sur le même plan que les autres approches, car elle avance l'hypothèse extrême selon laquelle le mot « imagination » ne renverrait pas à une espèce psychologique ou faculté de l'esprit. Langland-Hassan suggère que l'imagination se réduit à d'autres attitudes (par exemple, croyances, désirs, souvenirs) avec une certaine typologie de contenu.

leurs contreparties<sup>1</sup>. Cette thèse concurrente dépeint l'imagination sensorielle et l'imagination cognitive comme des attitudes imaginatives différentes, des *genres* différents au sein de la *famille* de l'imagination<sup>2</sup>.

En gardant à l'esprit cette approche attitudinale de l'imagination recréative, nous pouvons nous tourner vers la question qui nous intéresse prioritairement ici, à savoir la nature de l'imagerie mentale. Dans l'introduction, nous avons souligné combien il est courant de considérer l'imagerie mentale comme une forme d'imagination et, plus précisément, comme n'étant rien d'autre que l'imagination sensorielle. Cette équivalence est remise en cause par les thèses soutenues par White. La notion d'imagerie mentale ne semble pas faire référence seulement à une attitude imaginative, c'est-à-dire l'imagination sensorielle. Un autre sens d'« imagerie mentale » émerge.

# 2. White et les deux sens d'imagerie mentale

Dans son livre « Le langage de l'imagination [The language of imagination] », White maintient que l'imagerie mentale et l'imagination sont des actes mentaux profondément différents<sup>3</sup>. Il essaie aussi de montrer que certains cas d'imagination n'impliquent pas l'imagerie mentale (c'est-à-dire, l'imagerie mentale n'est pas une condition nécessaire à l'imagination) et que

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous avons esquissé en tel cadre dans Arcangeli 2011a et b.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous parlons de genres/famille, plutôt que d'espèces/genre, car l'imagination sensorielle, au moins, peut être vue comme englobant différentes attitudes imaginatives, différentes espèces telles que l'imagination similaire à la vision, celle similaire à l'audition ou celle similaire à l'olfaction. Pour une proposition de taxinomie voir Dokic & Arcangeli 2015a. Nous aimerions souligner que l'approche attitudinale de l'imagination esquissée ici est similaire à la « théorie attitudinale », c'est-à-dire la théorie qui considère les émotions comme une attitude qui se manifeste dans une variété d'attitudes émotionnelles spécifiques et distinctes (Deonna & Teroni 2012). Nous voyons dans la « théorie attitudinale » un cadre philosophique général qui peut être appliqué à d'autres attitudes que les émotions. Son but est de rendre compte à la fois de l'unité et de l'hétérogénéité d'une attitude donnée sans faire appel à la notion de contenu. L'attitude examinée n'est pas individuée par ou réduite à la typologie de contenu qu'elle implique.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Plus précisément White donne quatre caractéristiques censées montrer cette différence qualitative entre imagination et imagerie mentale. Celle-ci, contrairement à celle-là, serait : involontaire, passive, seulement déterminée et spécifique, et incapable d'exprimer quoi que ce soit. Voir Currie et Ravenscroft pour une critique des trois premières caractéristiques (2002, pp. 24-27) et Arcangeli 2011b pour une analyse complète.

certains cas d'imagerie mentale n'impliquent pas l'imagination (c'est-à-dire, l'imagerie mentale n'est pas une condition suffisante à l'imagination). Si White a raison, nous ne pouvons pas identifier l'imagerie mentale et l'imagination sensorielle. Regardons de plus près les exemples qu'il offre pour soutenir ces thèses. L'analyse fera émerger deux sens d'imagerie mentale, dont un, *pace* White, peut faire référence à l'imagination sensorielle.

White soutient que l'imagerie mentale n'est pas une condition nécessaire à l'imagination. D'après lui, il est assez évident que l'imagination n'implique pas l'imagerie mentale, si l'on considère que

de nombreux actes de l'imagination portent sur qui n'est pas sensoriel (...). C'est-à-dire que ce qui est décrit dans la description de ce que l'on imagine ici ne peut pas être une image. (...) Par exemple, nous pouvons imaginer, ou être incapables d'imaginer, ce que les voisins vont penser ou pourquoi quelqu'un devrait essayer de nous tuer, tout comme nous pouvons imaginer que les voisins nous envient ou que quelqu'un essaie de nous tuer<sup>1</sup>.

En laissant de côté le fait que White semble adhérer à une conception trop « pictorialiste » de l'imagerie mentale², son argument principal consiste à dire qu'il y a des cas non sensoriels d'imagination, qui ne peuvent pas être assimilés à de l'imagerie mentale. C'est suffisant pour dire que l'imagerie mentale n'est pas une condition nécessaire à l'imagination, mais n'exclut pas la possibilité qu'elle soit une figure de l'imagination, à savoir l'imagination sensorielle. En effet, les contre-exemples proposés par White pour montrer

d'« intentionnalité » intrinsèque (en d'autres termes, qu'elles n'ont pas de signification propre), pour cette raison, une image est susceptible d'être interprétée de différentes manières. Un débat nourri parmi les scientifiques cognitifs et les philosophes montre combien nous sommes loin d'avoir complètement dévoilé la nature de l'imagerie mentale. La question de son format a été longuement discutée, et reçu des réponses qui vont de conceptions pictorialistes (soutenues, par exemple, par Stephen Kosslyn), à des conceptions descriptivistes (soutenues, par exemple, par Zenon Pylyshyn). En outre, bien que les pictorialistes soutiennent que l'imagerie mentale représente à la manière des images, ils ne sont pas commis à l'idée que l'imagerie mentale préserve toutes les propriétés des images. Déjà Jean-Paul Sartre, Gilbert Ryle et Ludwig Wittgenstein ont considérablement critiqué cette tendance à importer

<sup>2</sup> Dans plusieurs passages, White semble considérer l'imagerie mentale comme une image physique dans l'esprit ou cerveau. Par exemple, la quatrième des caractéristiques qu'il attribue à l'imagerie mentale (c'est-à-dire, le fait qu'elle n'exprime rien — voir note 19) fait écho à l'affirmation d'après laquelle les images n'ont pas

sur le plan des images mentales ce qui appartient aux images physiques.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> White 1990, p. 88.

qu'il existe de l'imagination sans imagerie mentale peuvent être vus comme des cas d'imagination cognitive, ou des cas dans lesquels imagination sensorielle et imagination cognitive collaborent afin d'accomplir la tâche imaginative en question.

Par exemple, pour imaginer que les voisins me haïssent, je peux tout simplement essayer de re-créer en imagination la *croyance* que les voisins me haïssent, et dans ce cas j'exploiterais mon imagination cognitive. Je peux aussi impliquer mon imagination sensorielle et inventer un contexte imaginatif beaucoup plus complexe; par exemple, je peux imaginer cognitivement que je suis diabétique et que mes voisins le savent, et imaginer sensoriellement ma voisine qui frappe à ma porte et m'offre un énorme gâteau au chocolat fourré à la crème. Des descriptions similaires peuvent être offertes pour rendre compte des exemples de White.

L'idée que l'imagerie mentale n'appartient pas au domaine de l'imagination n'est pas suffisamment motivée. L'affirmation de White selon laquelle l'imagination n'implique pas l'imagerie mentale semble se réduire à l'idée que l'imagination va au-delà de l'imagination sensorielle. On retrouve le sens attitudinal de l'imagerie mentale d'après lequel l'imagerie mentale n'est rien d'autre que l'imagination sensorielle, à savoir l'attitude imaginative similaire à la perception.

Un autre sens de l'imagerie mentale émerge si nous nous tournons vers l'argument de White contre l'idée d'après laquelle l'imagerie mentale est une condition suffisante à l'imagination. White affirme que cette idée est fausse, parce que

l'imagerie peut se produire dans les rêves, de nuit ou de jour, dans la mémoire et dans le souvenir, dans l'espoir, le désir, et dans diverses formes de pensée. Diverses occurrences, telles que la prononciation ou l'écoute de mots, peuvent susciter l'imagerie en nous sans nous faire imaginer quoi que ce soit. Même des imageries plus vives, mais peut-être des imageries d'un genre différent, sont un ingrédient des images résiduelles, des hallucinations et, peut-être, de quelques illusions. L'imagerie est aussi sans doute une composante de l'acte de voir une chose comme une autre, comme quand on voit une figure spécifique comme, par exemple, des marches d'escalier ou une corniche en surplomb ou quand on voit le canard-lapin comme un canard.

White a raison de souligner que l'imagerie mentale peut être impliquée dans nombre d'activités mentales, comme les rêves, les souvenirs, les hallucinations ou le « voir comme ». Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> White 1990, p. 91.

l'imagination (sensorielle) aussi y joue un rôle. En effet, l'imagination a été invoquée pour expliquer nombre d'activités mentales, y compris les rêves<sup>1</sup>, les souvenirs<sup>2</sup>, les hallucinations<sup>3</sup> et le « voir comme »<sup>4</sup>. Donc, les cas que White avance ne peuvent pas être considérés comme des contre-exemples patents à l'affirmation d'après laquelle l'imagerie mentale est suffisante à l'imagination. Par ailleurs, si l'imagination sensorielle est aussi impliquée dans ces activités, les exemples de White ne nous disent rien quant au rapport entre imagination sensorielle et imagerie mentale et la question de savoir si les deux coïncident ou non reste ouverte.

Cela dit, l'intuition de White semble correcte: nous devrions distinguer l'imagerie mentale de l'imagination. La philosophe américaine Amy Kind a souligné le même point. D'après elle<sup>5</sup> également, l'imagerie mentale n'est pas une condition suffisante de l'imagination. Kind accepte la possibilité que des états mentaux non imaginatifs puissent impliquer, même de manière constitutive, l'imagerie mentale. « C'est important – écrit-elle – car il serait certainement invraisemblable de nier que nous avons toutes sortes de croyances et de souvenirs imagistiques [imagistic], par exemple, sans exercer notre imagination »<sup>6</sup>. Pour donner des exemples concrets, quand Ève croit que la quiche est cuite, sa croyance peut s'accompagner d'une imagerie mentale de la quiche. De même pour son souvenir, quand Ève se rappelle que la quiche est dans le four. En suivant la suggestion de Kind, dans les deux cas Ève n'exerce pas forcément son imagination.

Comment rendre compte de ces états mentaux imagistiques, mais non imaginatifs? Une réponse à cette question passe nécessairement par une clarification de la notion d'imagerie mentale comme une notion indépendante de la notion d'imagination. Sans l'assimiler à une image, Kind parle de l'imagerie mentale comme « la *peinture* de l'imagination »<sup>7</sup>. Nous partageons l'idée de Kind que l'imagerie mentale n'est pas ce qui individue un état de l'imagination, ni constitue l'objet de celui-ci, mais son rôle est plutôt « de *délimiter [capture] l'objet* de l'imagination »<sup>8</sup>. On devrait dire la même chose des autres états mentaux imagistiques, tels que les croyances ou les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Ichikawa 2009.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir Hopkins à paraître.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir Currie 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir McGinn 2004.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Kind 2001.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> *Ibid.*, italiques ajoutés.

souvenirs, dont Kind parle. Dans le cas d'Ève aussi, l'imagerie mentale pourrait avoir le rôle de délimiter l'objet de sa croyance et de son souvenir.

Le théoricien attitudinal a une manière simple de reformuler la suggestion de Kind et de rendre ainsi compte de son intuition, partagée avec White, selon laquelle l'imagerie mentale n'implique pas toujours l'imagination. L'idée est que par « imagerie mentale » nous entendons parfois une typologie spécifique de contenu représentationnel, plutôt qu'une attitude mentale. Différentes attitudes peuvent saisir cette typologie de contenu, celle de l'imagination (sensorielle), mais aussi de la mémoire épisodique ou même de la croyance. Quand Ève croit que la quiche est cuite et quand elle se souvient que la quiche est dans le four, il semble correct de décrire ses états mentaux en disant qu'elle entretient deux attitudes différentes (plus précisément une croyance et un souvenir), qui ont des caractéristiques propres qui les différencient d'autres attitudes (la perception ou le désir, par exemple), et deux contenus via ces attitudes. Ces contenus peuvent être, au moins partiellement, imagistiques, c'est-à-dire constitués d'imagerie mentale. Et de manière semblable pour l'imagination : quand Thérèse imagine visuellement un bouleau, elle déploie son imagination sensorielle pour saisir un contenu imagistique. Même certains états d'imagination cognitive peuvent avoir des contenus imagistiques. Par exemple, si Thérèse imagine cognitivement que la quiche est cuite, le contenu de son état mental, comme celui d'Ève, peut être constitué par une imagerie mentale de la quiche cuite. Thérèse et Ève entretiennent deux attitudes mentales différentes (imagination cognitive et croyance, respectivement), mais le contenu de leurs états mentaux est le même (la quiche est cuite) et dans les deux cas ce contenu peut être représenté, au moins en partie, par le biais de l'imagerie mentale.

Considérer l'imagerie mentale comme une typologie de contenu n'est clairement pas la même chose que l'interpréter comme une attitude. Or, une interprétation rivale des états mentaux imagistiques, qu'ils soient imaginatifs (comme les états de Thérèse) ou non (comme les états d'Ève), postulerait une attitude différente de l'imagination, qui accompagnerait nos états imaginatifs, croyances, souvenirs ou désirs quand ils sont imagistiques. Quoique défendable, cette interprétation semble moins prometteuse que celle que nous venons de formuler, qui voit dans l'imagerie mentale une typologie de contenu. Il n'est pas évident que nous devions postuler une attitude supplémentaire pour rendre compte des états imagistiques. Un tel ajout semble complexifier notre psychologie sans pour autant nous fournir un gain explicatif plus important. Il reste aussi à expliquer pourquoi cette nouvelle attitude accompagnerait d'autres attitudes, parfois même de manière constitutive. Il est vrai que notre interprétation initiale doit elle aussi rendre compte du fait que

certaines attitudes impliquent une certaine typologie de contenu, mais s'il est normal qu'une attitude soit accompagnée d'un contenu, il est moins clair qu'elle puisse être accompagnée d'une autre attitude.

Si nous revenons aux exemples d'imagerie mentale sans imagination avancés par White, nous voyons qu'ils sont mieux interprétés comme impliquant non pas une attitude spéciale qui accompagnerait d'autres attitudes, mais une même typologie de contenu partagée par différentes attitudes (par exemple, la mémoire, l'imagination ou le désir). Cela se voit encore plus clairement dans le passage suivant (surtout dans les italiques):

Avoir une image de l'herbe rouge n'est pas nécessairement imaginer l'herbe étant rouge ou que l'herbe est rouge. L'imagerie d'un marin qui avance péniblement vers le rivage pourrait être exactement la même que celle de son frère jumeau qui recule en rampant vers la mer, mais imaginer l'un des deux est tout à fait différent d'imaginer l'autre. L'imagerie de ces choses différentes comme la mémoire, l'espoir, la rêverie et l'imagination pourrait être identique. (...) La présence de l'imagerie dans l'imagination ne peut pas être l'ingrédient qui fait d'elle l'imagination plus qu'une présence similaire pourrait faire de quelque chose la pensée, l'espoir, la mémoire ou la rêverie.

Si l'imagerie mentale n'est rien d'autre qu'une typologie de contenu, nous pouvons nous demander ce que et comment elle peut représenter, c'est-à-dire, de quelle typologie de contenu il s'agit. Ces questions semblent à l'arrière-plan de la première partie du passage de White. Mais nous pouvons aussi nous demander quelles attitudes peuvent avoir des imageries mentales comme contenu et si l'imagination peut être définie par cette typologie de contenu. Ces questions sont soulevées par la deuxième partie de la citation, et plus particulièrement, le passage en italiques.

Afin d'établir que l'imagerie mentale n'implique pas l'imagination, White semble tout simplement faire appel à l'idée bien connue que ce n'est pas le contenu qui différencie les différentes typologies d'états mentaux. White montrerait alors que les contenus de nos états imaginatifs ne sont pas réservés à l'imagination, et non pas que l'imagerie mentale peut exister sans imagination. Or, dans ce sens peu surprenant l'imagerie mentale n'est pas une condition suffisante de l'imagination, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas servir à individuer l'imagination comme une attitude psychologique<sup>2</sup>.

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> White 1990, p. 92 – italiques ajoutées.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D'après Kind, White argumente contre une hypothèse plus forte, selon laquelle « les images servent à individualiser les états imaginatifs » — c'est-à-dire, que « l'image impliquée dans un état imaginatif est ce qui fait de lui le type d'état

Nous avons montré les faiblesses des arguments donnés par White contre la thèse selon laquelle, d'une part, l'imagerie mentale serait une condition nécessaire de l'imagination et, d'autre part, l'imagerie mentale serait une condition suffisante de l'imagination. Nous avons surtout souligné que White ne traite pas ces questions sur le même plan. En passant d'une problématique à l'autre, il n'emploie pas la même notion d'imagerie mentale. Quand il discute des cas d'imagination sans imagerie mentale, celle-ci semble coïncider avec l'attitude imaginative connue sous le nom d'« imagination sensorielle ». Par contre, quand White considère les cas d'imagerie mentale sans imagination, il se met à considérer l'imagerie mentale comme une typologie de contenu, qui peut être appréhendée par différentes attitudes. Nous proposons d'appeler le premier sens d'imagerie mentale le « sensattitude » et le second le « sens-contenu ». Il ne semble pas correct de soutenir que l'imagination sensorielle et l'imagerie mentale sont la même chose, si nous entendons cette dernière dans son sens-contenu. L'imagination sensorielle est à juste titre une attitude, définie par certaines caractéristiques, et qui peut partager ses contenus avec d'autres attitudes.

White n'est pas le seul philosophe qui ait manqué la différence entre le sens-attitude et le sens-contenu d'imagerie mentale. Cette distinction a été plutôt négligée par la littérature sur l'imagination et les deux sens ont été souvent confondus. Quand les auteurs parlent d'imagerie mentale comme d'imagination sensorielle, ils sont généralement en train d'employer l'imagerie mentale dans son sens-attitude ; quand ils examinent le rôle de l'imagerie dans l'imagination, ils sont souvent confus et semblent passer d'un sens à l'autre sans autre forme de procès. Nous nous proposons d'examiner un cas concret de confusion de ce type, à savoir les discussions sur la portée et les limites représentationnelles de l'imagerie mentale.

imaginatif qu'il est » (Kind 2001, p. 99 et 100). Cette interprétation de la discussion de White est soutenue par le fait qu'il donne aussi des exemples d'imageries mentales différentes pour le même état imaginatif et la même imagerie mentale pour des états imaginatifs différents. Il s'agit d'une question intéressante, moins triviale que celle de l'imagerie (c'est-à-dire, une typologie spécifique de contenu) comme un principe d'individuation de l'imagination en tant qu'attitude et liée à la question des limites de représentation de l'imagerie (voir §4). Cependant, comme la longue citation de White le montre, les exemples qu'il donne sont destinés à traiter la question du contenu qui n'individue pas une attitude, plutôt que l'hypothèse « individuative » de Kind.

## 3. Les limites de l'imagerie mentale

Une thèse largement endossée, très souvent implicitement plutôt qu'explicitement, stipule que la même imagerie mentale peut servir des buts imaginatifs différents. White lui-même semble faire sienne cette thèse. Quand il discute son hypothèse que l'imagerie mentale n'implique pas l'imagination, il souligne, par exemple, que l'imagerie mentale d'un marin qui se précipite sur le rivage pourrait être également exploitée pour imaginer le frère jumeau du marin qui avance à reculons vers la mer. Martin nous fournit d'autres exemples quand il dit qu'« on pourrait imaginer des pommes rouges, de parfaites répliques en cire des pommes, ces même pommes avec l'intérieur évidé ou une illusion trompeuse de la présence de pommes, tout en visualisant de la même manière »1. D'autres auteurs ont souligné le fait que l'imagerie mentale ne peut pas discriminer entre des scénarios perceptifs indiscernables<sup>2</sup>.

Dans la philosophie de la perception, il y a un vif débat sur le pouvoir représentationnel de la perception. Les philosophes sont en désaccord à propos de ce sur quoi la perception peut porter. Si, d'une part, on peut trouver intuitif que l'expérience perceptive d'une pomme ait le même contenu que l'expérience perceptive d'une chose qui ressemble seulement à une pomme (par exemple sa réplique en cire), voire que l'illusion ou l'hallucination d'une pomme, d'autre part, des doutes ont été soulevés à propos de l'équivalence des propriétés représentationnelles de tous ces cas d'expérience perceptive. Ces questions sur le pouvoir représentationnel de la perception peuvent être posées dans un cadre plus large visant à définir la perception et la distinguer d'autres typologies d'états mentaux, comme la croyance.

Le même genre de problématiques pourrait être à l'origine des considérations concernant la portée et les limites de l'imagerie mentale. Toutefois, les discussions sur l'imagerie mentale s'avèrent être beaucoup plus complexes. La distinction entre le sens-contenu et le sens-attitude de l'imagerie mentale peut nous aider à distinguer deux sortes différentes de questions, qui peuvent être confuses, quand on ne sait pas quel sens d'imagerie mentale est en jeu.

Nous avons vu comment White semble employer l'imagerie mentale dans son sens-contenu plutôt que dans son sens-attitude, quand il traite des cas d'imagerie mentale sans imagination. Par conséquent, nous avons interprété le passage présentant l'exemple du marin comme une demande de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Martin 2002, p. 403.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Peacocke 1985; Chalmers 2002; Burge 2005.

clarification de l'imagerie mentale en ce sens. Si l'imagerie mentale est interprétée comme une typologie de contenu, on peut se demander si le contenu d'un état imaginatif est épuisé par l'imagerie mentale, lorsqu'elle est impliquée. Le but philosophique est d'avoir une meilleure prise sur ce que l'imagerie mentale, en tant que typologie de contenu, peut représenter et de clarifier le rôle joué par l'imagerie mentale dans l'imagination, ainsi que dans d'autres attitudes.

Certains passages de Martin amènent à penser qu'il est concerné par les mêmes problématiques. Juste avant le passage cité plus haut, il écrit : « Typiquement les actes d'imaginer les choses comme étant telles ou telles ont à la fois des aspects imagistiques et non imagistiques. (...) En général, nous pouvons penser les aspects non imagistiques d'un cas d'imagination sensorielle comme découlant du projet cognitif plus large, dont l'imagerie est une partie » l'. Nous pouvons interpréter ces mots de la manière suivante : l'imagination sensorielle a généralement des contenus mixtes impliquant des aspects imagistiques et non imagistiques (par exemple, non propositionnels et propositionnels). L'interprétation au sens du contenu des « aspects imagistiques et non imagistiques » est suggérée par un passage où Martin fait un parallélisme entre imagerie mentale et dépiction.

Cependant, une lecture différente est suggérée par un autre passage de l'article de Martin. Il considère que la différence entre les exemples qu'il a donnés de la même imagerie mentale pour des buts imaginatifs différents « ne réside pas dans le noyau sensoriel de l'état imaginatif, mais dans la manière dont ce noyau est utilisé dans le faire semblant de croire, la façon dont il a, pour ainsi dire, été étiqueté »². L'expression « faire semblant de croire » rappelle l'imagination cognitive et suggère que la discussion de Martin fait intervenir le sens-attitude. L'idée serait que les états imaginatifs sont typiquement des états complexes composés d'un état d'imagination sensorielle et d'un état d'imagination non sensorielle — c'est-à-dire, cognitive. La question de savoir comment l'imagination sensorielle et l'imagination cognitive se lient est extrêmement intéressante et concerne le niveau attitudinal, car elle vise à mieux comprendre le rapport entre attitudes, plutôt que le rapport entre contenus et attitudes. De ce point de vue, Martin ne serait pas concerné par les mêmes problématiques que White.

Si nous nous tournons vers le sens-attitude d'imagerie mentale, nous pouvons nous poser des questions sur la portée et les limites d'un état d'imagination sensorielle. Certes, ces questions portent également sur des

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> *Ibid*.

questions de contenu, mais elles sont destinées à explorer l'imagination sensorielle en tant qu'attitude. Nous rejoignons ici les problématiques des analyses philosophiques de la perception. Nous pouvons nous demander ce que nous pouvons réellement percevoir et quand notre perception laisse la place, par exemple, au jugement ou à la croyance. Il s'agit de questions relatives au contenu (par exemple, qu'est-ce qui peut entrer dans le contenu représentationnel de nos états perceptifs?), mais qui sont formulées dans le contexte d'une enquête sur la perception en tant qu'attitude. Ces questions sont d'autant plus pressantes pour l'imagination sensorielle. Considérons, par exemple, l'imagination visuelle. Dans une expérience visuelle, il y a un objet devant nos yeux auquel le contenu de notre expérience fait référence, alors que généralement l'objet de notre imagination visuelle est devant nos « yeux de l'esprit », pour ainsi dire (sans raviver l'idée que nous avons des images physiques dans la tête).

Nous pouvons dire que la nature similaire à la perception qui caractérise l'imagination sensorielle motive l'intuition que les états d'imagination sensorielle sont en quelque sorte limités dans leur pouvoir représentationnel. Certes, la question de la nature précise de ces limites représentationnelles n'a pas encore été réglée. Par exemple, il est contestable que l'imagination sensorielle soit incapable de saisir la différence entre situations considérées par certains auteurs comme perceptuellement indiscernables, telle que la différence entre une pomme et sa réplique en cire, ou la différence entre un marin et son frère jumeau. On pourrait vouloir maintenir que l'imagination sensorielle est capable de saisir ces différences et définir différemment ses limites. En reprenant l'exemple célèbre de Descartes, on pourrait soutenir qu'un chiliogone (un polygone à mille côtés) et un myriagone (un polygone à plusieurs côtés) d'un peu moins de mille côtés sont de véritables situations indiscernables pour l'imagination sensorielle — même si probablement elles sont discernables pour la perception. La raison pourrait se trouver dans le fait que l'imagination sensorielle semble montrer une richesse, détermination ou saturation (la terminologie varie selon les auteurs, mais le point est le même), différente par rapport à la perception. L'idée est que la quantité et la qualité de l'information véhiculée par les états d'imagination sensorielle sont moins riches et présentent une granularité moins forte que l'information véhiculée par les expériences perceptives, tout en restant plus riche et plus détaillée que l'information véhiculée par d'autres états mentaux, tels que la croyance<sup>1</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un exemple classique est la discussion chez Sartre (1940), mais le même point a été avancé par différents auteurs (par exemple, Weatherson 2003 ; McGinn 2004 ; Byrne 2011).

Cette caractéristique de l'imagination sensorielle peut être considérée comme une limite architecturale enracinée dans la structure cognitive humaine. Par conséquent, on pourrait suggérer que les limites représentationnelles, quelles qu'elles soient, de l'imagination sensorielle sont des limites architecturales, qui peuvent même montrer des différences architecturales entre l'imagination sensorielle et la perception<sup>1</sup>.

En suivant les considérations avancées jusqu'à présent, nous pouvons offrir deux interprétations différentes de l'idée que la même imagerie mentale peut servir des buts imaginatifs différents : (i) une seule imagerie mentale, en tant que contenu, peut être utilisée par différents états d'imagination (sensorielle) ; (ii) une seule imagerie mentale, en tant qu'attitude (c'est-à-dire, un seul état d'imagination sensorielle), peut répondre à différentes intentions imaginatives. Les deux interprétations soulignent les limites de l'imagerie mentale, mais d'une manière différente. Ceci est facilement observable en regardant ce qui devrait « achever », pour ainsi dire, le travail de l'imagerie mentale selon les deux interprétations. L'imagerie mentale nécessiterait, d'une part, une autre typologie de contenu (peut-être propositionnel ou conceptuel), alors que, d'autre part, une autre attitude (par exemple, l'imagination cognitive).

Si on revient à l'exemple du chiliogone, une chose est de dire qu'on peut imaginer sensoriellement un chiliogone, mais seulement grâce à un contenu hybride. Sellars, par exemple, a suggéré que l'imagination est un mélange d'imagerie mentale et de conceptualisation<sup>2</sup>. On peut interpréter ses mots au sens-contenu et suggérer que le chiliogone est saisi par l'imagination sensorielle grâce à un contenu en partie conceptuel et en partie non conceptuel — ce dernier aspect serait véhiculé par l'imagerie mentale. Une autre chose est de dire que l'imagination sensorielle à elle seule ne peut pas saisir un chiliogone et le distinguer du myriagone de quasi mille côtés, mais que cette intention peut être remplie par le travail supplémentaire de l'imagination cognitive<sup>3</sup>.

Il devrait être désormais évident que les discussions sur l'imagination sont plus complexes qu'elles ne paraissent et que des problèmes différents risquent de se télescoper en l'absence d'une clarification de la notion d'imagerie mentale en jeu.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Arcangeli 2011b.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sellars 1978.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur ce point voir McGinn 2004.

#### 4. Conclusion

Dans cette contribution, nous avons souligné un défaut dans la littérature sur l'imagination, à savoir l'absence d'une distinction claire entre deux sens différents de ce que l'on entend par « imagerie mentale ». D'une part, la notion d'imagerie mentale peut faire référence à une attitude, qui re-crée la perception. Cette attitude a été souvent appelée « imagination sensorielle ». D'autre part, la notion d'imagerie mentale peut désigner un contenu, qui peut être saisi par des attitudes différentes. Une fois reconnue, cette distinction jette une lumière nouvelle sur les débats où l'imagination sensorielle et l'imagerie mentale sont invoquées. Il suffit de penser aux nombreux débats où ces notions sont omniprésentes, tels que les débats sur la pénétrabilité cognitive de la perception, sur la perception amodale ou sur les hallucinations¹. Ici nous n'avons que commencé à explorer le potentiel de cette distinction.

## **Bibliographie**

Arcangeli, M. (2011a), « L'immaginazione ricreativa », Sistemi Intelligenti, 1, p. 59-74

Arcangeli, M. (2011b), « The Imaginative Realm and Supposition/La supposition dans le cercle de l'imagination », Paris, Université Paris 6-UPMC, thèse doctorale.

Arcangeli, M. (2013), « Immaginare è simulare: cosa e come? », *Rivista di Estetica*, 53 (2), p. 135-154.

Arcangeli, M. (2014), « Against Cognitivism about Supposition », *Philosophia*, 42 (3), p. 607-624.

Balcerak Jackson, M. (2016), «On the Epistemic Value of Imagining, Supposing, and Conceiving», dans Kind, A. & Kung, P. (éds.), *Knowledge through Imagination*, Oxford, OUP, p. 41-60.

Burge, T. (2005), «Disjunctivism and Perceptual Psychology», *Philosophical Topics*, 33 (1), p. 1-78.

Byrne, A. (2011), « Recollection, Perception, Imagination », *Philosophical Studies*, 148, p. 15-26.

Casey, E. S. (1976), *Imagining: A Phenomenological Study*, Bloomington, Indiana University Press.

126

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jérôme Dokic (2016) a esquissé le potentiel de notre distinction pour le débat sur les hallucinations.

- Chalmers, D. (2002), « Does Conceivability Entail Possibility? », dans Gendler Szabó, T. & Hawthorne, J. (éds.), *Conceivability and possibility*, Oxford, OUP, p. 145–200.
- Currie, G. (2000), « Imagination, delusion and hallucinations », dans Coltheart, M. & Davies, M. (éds.), *Pathologies of Belief*, Oxford, Blackwell, p. 167-182.
- Currie, G, & Ravenscroft, I. (2002), Recreative Minds, Oxford, Clarendon Press.
- Deonna, J. A. & Teroni, F. (2012), *The Emotions: A Philosophical Introduction*, London New York, Routledge.
- Doggett, T. & Egan, A. (2007), « Wanting Things You Don't Want: The Case for an Imaginative Analogue of Desire », *Philosophers' Imprint*, 7 (9), p. 1-17.
- Dokic, J. (2008), « Epistemic Perspectives on Imagination », *Revue Internationale de Philosophie*, 243 (1), p. 99-118.
- Dokic, J. (2016), «Toward a Unified Account of Hallucinations», *Journal of Consciousness Studies*, 23 (7-8), p. 82-99.
- Dokic, J., & Arcangeli, M. (2015a), «The Heterogeneity of Experiential Imagination», dans Metzinger, T. K. & Wind, J. M. (éds.), *Open MIND: 11(T)*, Frankfurt am Main, MIND Group, http://open-mind.net/papers/the-heterogeneity-of-experiential-imagination [publié en 2016 dans *Open MIND. Philosophy and the Mind Sciences in the 21st Century*, Cambridge Mass., MIT Press, p. 431-450].
- Dokic, J, & Arcangeli, M. (2015b), « The Importance of Being Neutral: More on the Phenomenology and Metaphysics of Imagination. A Reply to Anne-Sophie Brüggen », dans Metzinger, T. K. & Wind, J. M. (éds.), *Open MIND: 11(T)*, Frankfurt am Main, MIND Group, http://open-mind.net/papers/the-importance-of-being-neutral-more-on-the-phenomenology-and-metaphysics-of-imagination2014a-reply-to-anne-sophie-brueggen [publié en 2016 dans *Open MIND. Philosophy and the Mind Sciences in the 21st Century*, Cambridge Mass., MIT Press, p. 461-4651.
- Dorsch, F. (2011), The Unity of Imagining, Frankfurt, Ontos Verlag.
- Funkhouser, E. & Spaulding, S. (2009), «Imagination and Other Scripts», *Philosophical Studies*, 143, p. 291-314.
- Goldman, A. (2006), Simulating Minds: The Philosophy, Psychology, and Neuroscience of Mindreading, Oxford, OUP.
- Gregory, D. (2010), «Imagery, the Imagination and Experience», *Philosophical Quarterly*, 60 (241), p. 735-753.
- Hopkins, R. (à paraître), « Imagining the Past: On the Nature of Episodic Memory », dans Dorsch, F. & Macpherson, F., *Memory and Imagination*.
- Husserl, E. (1901), Logische Untersuchungen. Zweiter Teil: Untersuchungen zur Phänomenologie und Theorie der Erkenntnis, Halle a. d. S, Max Niemeyer.
- Kind, A. (2001), « Putting the Image Back in Imagination », *Philosophy and Phenomenological Research*, 62 (1), p. 85-109.
- Kind, A. (2016), *Routledge Handbook of Philosophy of Imagination*, London & New York, Routledge.
- Langland-Hassan, P. (2015), « Imaginative Attitudes », *Philosophy and Phenomenological Research*, 90 (3), p. 664-686.

- Mach, E. (1905), Erkenntnis und Irrtum, Leipzig, Johann Ambrosius Barth.
- Martin, M. (2002), « The Transparency of Experience », *Mind & Language* 17 (4), p. 376-425.
- McGinn, C. (2004), Mindsight: Image, Dream, Meaning, Cambridge Mass., HUP.
- Meinong, A. (1902), Über Annahmen, Leipzig, Johann Ambrosius Barth.
- Mulligan, K. (1999), « La varietà e l'unità dell'immaginazione », *Rivista di estetica*, 11 (2), p. 53-67.
- Nichols, S. & Stich, S. (2000), « A Cognitive Theory of Pretense », *Cognition*, 74 (2), p. 115-147.
- Noordhof, P. (2002), « Imagining Objects and Imagining Experiences », *Mind & Language*, 17 (4), p. 426-455.
- Pascal, B. (1669/1670), Pensées, Paris, Guillaume Desprez.
- Peacocke, C. (1985), «Imagination, Possibility and Experience», dans Foster, J. & Robinson, H. (éds.), *Essays on Berkeley*, Oxford, Clarendon Press, p. 19-35.
- Sartre, J-P. (1940), L'Imaginaire: Psychologie phénoménologique de l'imagination, Paris, Gallimard.
- Sellars, W. (1978), « The Role of Imagination in Kant's Theory of Experience », dans *Categories: A Colloquium*, Pennsylvania State University Press, p. 231-245.
- Weatherson, B. (2003), « Morality, Fiction, and Possibility », *Philosopher's Imprint*, 4/3
- Weinberg, J. & Meskin, A. (2006), «Puzzling over the Imagination: Philosophical Problems, Architectural Solutions », dans Nichols, S. (éd.), *The Architecture of the Imagination: New Essays on Pretence, Possibility, and Fiction*, Oxford, OUP, p. 175-202.
- White, A. (1990), The Language of Imagination, Oxford, Blackwell.